









Suisse #NOUSSOMMESLEFUTUR On fête nos 15 ans Monde Économie

Plus v

Front | Suisse Romande | Genève | Covid-19: Genève veut injecter 25 millions de plus pour ses entreprises

Publié 17 mars 2021, 16:17

COVID-19

Genève veut injecter 25 millions de plus pour ses entreprises

Le Conseil d'État a adopté mercredi un projet de loi visant à également aider les sociétés ayant subi une baisse de leur chiffre d'affaires annuel à partir de 25%.





Le 15 mars 2021, plus de 182 millions de francs d'aide à fonds perdus ont été versées ou sont en cours de versement auprès des entreprises genevoises en difficulté. (image d'illustration) Laurent Guiraud

Apporter un soutien supplémentaire aux entreprises que celui prévu par la Confédération. C'est le souhait du Conseil d'État genevois. A l'heure actuelle, seules les sociétés ayant subi une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 40% en 2020 ou ayant été fermées au minimum 40 jours depuis le 1er janvier 2021 peuvent bénéficier des mesures d'aides financières aux cas de rigueur économique.



Dans un communiqué mercredi, le gouvernement genevois a annoncé l'adoption d'un projet de loi visant à également aider les sociétés qui ont connu un recul de chiffres d'affaires compris entre 25 et 40%. Pour cela, le Canton prévoit une enveloppe supplémentaire de 25 millions de francs, qui doit encore être avalisée par le Grand Conseil.

État de la situation actuelle

Au total, «en date du 15 mars 2021, ce sont plus de 182 millions de francs d'aide à fonds perdus qui ont été versées ou sont en cours de versement auprès des entreprises genevoises en difficulté», indique le Conseil d'État.

S'agissant des soutiens financiers aux cas de rigueur, Genève se situe en première position des cantons romands concernant les montants distribués à ce jour, atteignant une somme d'un peu plus de 138 millions. Sur les 2400 demandes traitées, soit 98% du volume total, 1610 ont fait l'objet d'une décision positive, contre 561 refus, en raison du non-respect des conditions cantonales et fédérales.

Changement à la tête de la Fondation d'aide aux entreprises

Caroline Ferrero Menut a été désignée pour reprendre la présidence de la Fondation d'aide aux entreprises (FAE). Le Conseil d'État a procédé mercredi à un renouvellement partiel du conseil de fondation de la FAE. Avocate au barreau de Genève et membre du conseil de fondation depuis 2012, Mme Ferrero Menut succèdera le 1er avril 2021 à Philippe Lathion. Le président actuel et le vice-président, Laurent Terlinchamp, arrivent tous deux au terme de leur mandat fin mars.

La FAE est l'un des trois organismes du dispositif de soutien aux entreprises genevoises, aux côtés de l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) et de la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT).

TON OPINION	
Le sujet est important.	5
L'article est informatif.	(21)
L'article est objectif.	(Di)